



2006 – 2007

Réf.: 414.96

Lieu

Renaissance Brussels Hotel  
19 rue du Parnasse  
1050 Bruxelles

Date (fr/nl)

déc. 21

Heures

9h00 à 17h30  
accueil dès 8h30

Langue

français et néerlandais

Droit d'inscription

membres  € 400  
non-membres € 800

documentation et lunch compris



29, Square de Meeûs  
B-1000 Bruxelles

☎ +32(0)2 547 57 02

☎ +32(0)2 547 59 70

info@insert.be

www.insert.be

# SOLVABILITÉ II: DU PROJET DE DIRECTIVE CADRE AUX TRAVAUX DE MODÉLISATION ET DE CALIBRAGE

## Programme

8h30 Accueil

9h00 Introduction, par le Président de la journée d'étude

*Gilbert de Graef, (CFO ING Insurance Belgium, Président de la Commission Comptabilité et Finances d'Assuralia)*

9h15 Panel de discussion

Lignes de force du projet de directive « Solvabilité II » : Les 10 thèmes clés des assureurs belges

- *Karel van Hulle, (Head of Unit for Insurance and Occupational Pensions at DG Internal Market) : principales orientations de la Commission européenne*
- *Michel Flamée, (Vice-président CBFA, CEIOPS et IAIS) : positionnement du CEIOPS et anticipations de la CBFA*
- *Gilbert de Graef : points de vue des assureurs belges*
- *René Dhondt, (Directeur général Assuralia) : modérateur*

11h00 Pause

11h30 Analyse comparative du modèle « European Standard Approach » du CEA et des « Quantitative Impact Studies » du CEIOPS

*par Frédéric Chandelle, (Directeur adjoint Assuralia – Bureau d'études)*

12h30 Lunch

14h00 Panel de discussion

Analyse critique des Etudes d'impacts quantitatifs du CEIOPS

- *Sonja Rottiers, (C.F.O. DEXIA Insurance Belgium)*
- *Eddy van den Borre, (Head of Risk, Fortis Insurance Belgium Risk Management)*
- *Freddy Corlier, (Directeur des études actuarielles P&V/Vivium)*

Conclusions de l'enquête QIS2 et calendrier des travaux du QIS3

*par Kajal Vandenput, (CBFA, "Prudential Policy" department)*

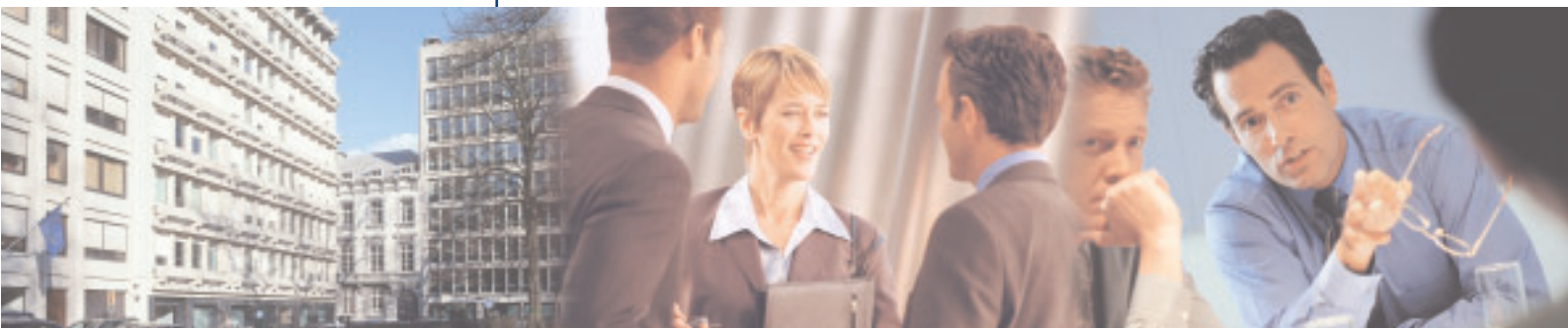
15h15 Pause

15h45 Applicabilité des modèles « ESA », « QIS » et « Swiss Solvency Test » aux opérations « Accidents du travail » en Belgique

*par Jean-Marie Maes, (Conseiller Mensura, Actuaire désigné ARAG, Président du GT « Solvabilité II » et Accidents du Travail d'Assuralia)*

17h00 Question Time et conclusions de la journée d'études

*par Gilbert de Graef*



## Contexte

La précédente journée d'étude « Solvabilité II » d'Insert, organisée le 4 mai 2006, a planté le décor de cet ambitieux projet et sensibilisé les entreprises au besoin de s'y préparer au plus tôt. Celle de ce 21 décembre entre dans le vif du sujet, chiffres à l'appui. D'une part, elle examinera les questions que les assureurs belges jugent les plus importantes, ainsi que les réponses qu'ils veulent y apporter. D'autre part, elle analysera les impacts d'une éventuelle mise en application des modèles standards que proposent les assureurs et leurs autorités de contrôle.

Le panel de discussion de la matinée sera l'occasion pour les assureurs belges d'exprimer leurs points de vue sur la dizaine de sujets qu'ils auront jugés les plus essentiels pour le développement du premier pilier de « Solvabilité II », relatifs notamment aux exigences en fonds propres minimum (MCR) et à celles en capital de solvabilité (SCR). Les représentants de la Commission Européenne et de la CBFA seront invités à se prononcer sur les propositions d'Assuralia.

Une attention particulière sera naturellement portée aux conséquences prudentielles et fiscales des choix à opérer, particulièrement pour ce qui concerne l'évaluation des provisions techniques. La confrontation des points de vue est d'autant plus importante que la Commission Européenne devrait adopter pour juillet 2007 une proposition de directive cadre, dont plusieurs principes essentiels restent, à ce jour, encore incertains.

En guise d'introduction au second panel, les projets de modèles standards mis en avant par le CEA et le CEIOPS feront l'objet d'une analyse comparative détaillée, suivant une approche « top/down » dégageant les principaux risques encourus, ainsi que leur plus ou moins grande consommation en fonds propres.

Au cours du panel de l'après-midi, trois entreprises d'horizons différents exprimeront leurs avis relatifs aux deux premières études d'impact quantitatif du CEIOPS, ainsi que leur souhait de modifications et d'ajustement pour le QIS 3, attendu pour le printemps 2007. Sur base des remarques et propositions des assureurs belges, la CBFA exposera les conclusions du QIS 2, ainsi que l'inventaire et le calendrier des travaux pour le QIS 3, qui approfondira les questions de paramétrisation et de calibrage.

Tant le modèle « ESA » du CEA que les « QIS » du CEIOPS laissent plusieurs questions sans réponse, notamment pour ce qui concerne les opérations « Accidents du Travail ». D'une part, ces opérations combinent les volets non-vie et vie des risques d'assurances. D'autre part, elles sont soumises à des dispositions réglementaires spécifiques à la Belgique.

La journée sera l'occasion d'examiner, pour les modèles standards existants, les éventuelles lacunes relatives à cette branche d'activité et dans quelle mesure les assureurs belges peuvent les combler, soit dans le prolongement de ces modèles, soit en suivant des pistes alternatives, issues par exemple du Test Suisse de Solvabilité.

## Objectifs pédagogiques

La journée d'étude ne se contentera pas de synthétiser les choix stratégiques restant à opérer. Elle sensibilisera les autorités nationales et européennes aux préoccupations des assureurs belges et européens, dans la double perspective de la poursuite des QIS au printemps prochain et de l'adoption par la Commission Européenne d'un projet de directive en juillet 2007. Les participants disposeront d'indications précises sur l'orientation à court et moyen termes des travaux des autorités nationales et communautaires.

## Public-cible

Cette journée d'étude s'adresse en priorité aux entreprises d'assurances, membres ou non d'Assuralia, mais également à toute organisation / personne concernée par l'évolution de la réglementation nationale et européenne en matière de contrôle prudentiel des assurances.

Nous pensons notamment aux:

- directions financières des entreprises (CFO's) et à leurs collaborateurs ;
- Risk Managers (CRO's) ;
- équipes « ALM », « Controlling », « Asset Management », ... ;
- actuaires (« Appointed Actuary », « Corporate Actuary », ... ) ;
- auditeurs (internes / externes) et réviseurs d'entreprises ;
- consultants (actuariat, finance, informatique) ;
- spécialistes IAS/IFRS, ...

## Lieu

La formation a lieu au Renaissance Brussels Hotel, 19, rue du Parnasse - 1050 Bruxelles (☎ 02 505 29 29 - 📠 02 505 22 76). L'hôtel se trouve à proximité de la Gare du Luxembourg (Quartier Léopold) et à 5 minutes à pied de la station de métro "Trône". Des possibilités de parking sont prévues dans le parking de l'hôtel au tarif préférentiel de €6 la journée.

## Langue

Les exposés seront donnés en français ou néerlandais, sans traduction simultanée. Les questions des participants peuvent être posées dans l'une de ces deux langues. Les participants disposeront au minimum d'une connaissance passive de ces deux langues de travail.

**Pour le paiement, nous vous prions d'attendre la facture qui vous sera envoyée après la formation.**



### **En cas d'annulation**

Les annulations communiquées par téléphone doivent être confirmées par fax ou par courrier. En cas d'annulation avant le début du programme, INSERT facturera un montant de € 125. En cas d'annulation deux semaines avant le début du programme, une indemnité de 50 % du montant de l'inscription sera due. Une fois le programme entamé, l'intégralité du droit d'inscription sera due. En cas d'empêchement, il vous est toujours loisible de vous faire remplacer pour éviter les frais d'annulation.